



Les 9 et 10 juin mobilisons-nous

Pour nos salaires, emplois, retraites, missions !

Face à la perte massive de pouvoir d'achat subie par l'ensemble des salariés et des agents de la Fonction publique, la CGT appelle à une semaine d'actions et de mobilisations du 6 au 10 juin pour laquelle la CGT Fonction Publique a déposé un préavis de grève.

Cette semaine d'action a pour objet d'interpeller le nouveau gouvernement qui doit entendre les légitimes revendications des agents et les traduire par des mesures urgentes et l'ouverture de véritables négociations.

Dans ce contexte, la CGT CMN s'inscrit pleinement dans cette semaine d'actions en déposant un préavis de grève spécifique pour l'ensemble des agents du CMN pour les journées des 9 et 10 juin.

Pour l'augmentation des salaires au CMN : Mobilisons-nous !

Pour la fin du gel du point d'indice et des politiques d'austérité ayant entraîné une perte de pouvoir d'achat de 14 % depuis 2010 et qui cumulé à l'inflation met de plus en plus en difficultés les agents. Nous revendiquons également une augmentation immédiate de 10 % du point d'indice et l'indexation de la valeur du point sur l'inflation et l'intégration des primes dans le traitement.

Nous revendiquons l'ouverture immédiate de négociations salariales sur la grille de contractuels, la renégociation des fiches métiers et leurs classifications dans les grilles. Exemples :

- **Groupe 1** : début de grille à l'indice 434 au lieu des 352 actuels soit +392,69€ (= indice plancher + IFSE catégorie C) ;
- **Groupe 2** : début de grille à l'indice 463 au lieu des 400 actuels soit +291.70€ (= indice plancher + IFSE catégorie B) ;
- **Groupe 3** : début de grille à l'indice 550 au lieu des 500 actuels soit +234,5€ (= indice plancher + IFSE catégorie A) ;

Des augmentations équivalentes devront également porter sur les groupes supérieurs.

Les déroulements de carrière et les indices plafond par groupes doivent également être revus à la hausse.

Nous revendiquons l'augmentation des taux de promotion et un plan de repyramidage pour permettre des évolutions de carrière vers les catégories B et A en prenant en compte les qualifications des agents notamment dans la médiation culturelle et pour les agents des billetteries/boutiques.

Pour l'emploi public, contre la précarité : Mobilisons-nous !

Pour une lutte réelle contre la précarité au CMN avec la fin du recours abusif au CDD, la CDIisation des CDD sur les besoins permanents de l'établissement, un statut protecteur pour les conférenciers et animateurs du patrimoine, la ré-internalisation des missions externalisées et un nouveau plan de titularisation.

Pour une lutte réelle contre le sous-effectif avec un relèvement de 150 postes du plafond d'emplois du CMN. L'ouverture de concours pour le recrutement de fonctionnaires dans les filières des métiers d'Arts (jardins), de l'accueil surveillance, ouvrières et technique, administrative.

Pour la défense de nos statuts et missions : Mobilisons-nous !

Pour l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique, pour la défense du statut général des fonctionnaires et le développement des services publics.

Pour le retour à un ministère de plein exercice avec la fin de délégitimation de gestion des personnels titulaires aux établissements publics.

Pour une véritable démocratisation culturelle en sortant de la course aux ressources propres pour aller vers un véritable service public au service des usagers, dédié à la diffusion des savoirs hors de toute logique de rentabilité.

Pour ne pas perdre sa vie à la gagner : Mobilisons-nous !

Face aux annonces d'un nouveau recul de l'âge de départ à la retraite, nous revendiquons la retraite à 60 ans avec un taux de remplacement à 75 % et l'augmentation des pensions et retraites.

Nous revendiquons une réelle lutte contre les risques psycho-sociaux au CMN face à leur multiplication, contre le management toxique et l'arbitraire hiérarchique. En commençant contre la maltraitance institutionnelle de l'établissement sur ses agents. Pour un droit d'alerte suspensif en cas de réorganisation (comme actuellement aux services généraux du siège), de signalement de souffrance au travail.

Tous et toutes mobilisés les 9 et 10 juin pour faire entendre notre voix !

Paris, le 3 juin 2022